

Nouvelle formule
RENTRÉE 2017 / 2018



Besançon
Chalon/Saône
Le Creusot
Dijon
Dole
Les Laumes
Montbard
Pontarlier
Vesoul

**Faites
du
sport**

Gardez la forme
Soyez acteur de votre santé

En juin, dans votre espace CE et sur www.cercheminotsdijon.fr,
les nouvelles plaquettes d'activités
par département seront à votre disposition.

Apprendre à nager

Participation de 50 € attribuée par enfant de 4 à moins de 18 ans ayant-droit CE SNCF Mobilités BFC, Circulations, Maintenance & Travaux, FRET, pour un cycle d'apprentissage* à la natation dans les centres nautiques de : Besançon, Chalon-sur-Saône, Chenôve, Dijon, Dole, Montbard, Chevigny-Saint-Sauveur, Vesoul, le Creusot.



* cours collectifs de 10 séances minimum.

Règlement sur présentation de la facture acquittée dans la limite de celle-ci et faisant mention du nom du bénéficiaire.

Activités sportives

Participation de 40 € attribuée par cheminot(e)s et ayant-droit CE SNCF Mobilités BFC, Circulations, Maintenance & Travaux, FRET, par an, pour une activité au choix reprise ci-dessous dans les associations suivantes :

Besançon ASEP (maison de quartier) : danse modern jazz et classique**, gym, danse afro Caraïbes, zumba, yoga

Chalon-sur-Saône Club EPGV : danse modern jazz**, gym, zumba

Montbard MJC : gym, danse enfants, expression corporelle enfants

Pontarlier MJC des Capucins : gym, yoga, zumba, modern jazz enfants

Les Laumes MJC des Laumes : zumba, yoga

Dole Club EPGV : gym, zumba

Vesoul Club EPGV : gym

** Adulte et enfant

Règlement sur présentation de la facture acquittée et faisant mention du nom du bénéficiaire.



Dijon au centre des Bourroches

Nos activités à partir de 38 € :

tarif cheminot(e)s et ayant-droit CE SNCF Mobilités BFC, Circulations, Maintenance & Travaux, FRET : danse (adulte et enfant), gym, yoga et zumba